



UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES
ET BIOLOGIQUES

**Modalités de Contrôle des
Connaissances de la Licence 2
mention Sciences de la vie parcours
Ingénierie de la santé
Année Universitaire 2017-2018**

Conformément à l'Arrêté ministériel du 17/07/87 modifié par les Arrêtés ministériels des 20/10/92, 7/11/94, 20/05/98 et 14/08/03: *Les enseignements théoriques, pratiques et dirigés sont obligatoires.*

L'examen de la **LICENCE 2** comporte des épreuves écrites, orales et pratiques.

Il y a deux sessions d'examen par an comprenant :

✓ **A la 1^{ère} session :**

Les épreuves écrites et les épreuves pratiques obligatoires portant sur les enseignements du 1^{er} semestre (appelé Semestre 3 – S3) en Janvier.

Les épreuves écrites, orales et les épreuves pratiques obligatoires portant sur les enseignements du 2^{ème} semestre (appelé Semestre 4 – S4) en Mai.

✓ **A la 2^{ème} session :**

En cas d'échec à la 1^{ère} session (semestre S3 inférieur à 10/20 et semestre S4 inférieur à 10/20), les étudiants devront subir, en Juin (S3&S4 pour les UEs suivies à la faculté des Sciences), en Juillet (S3&S4 pour les UEs suivies à la faculté de Pharmacie), les épreuves écrites, obligatoirement et uniquement dans les UEs où leurs notes auront été inférieures à 10/20.

Il est porté d'emblée à l'attention des étudiants les notions suivantes :

- *Lors des épreuves devront être enfermés dans un sac, à distance de la table d'examen :*
 - *tout appareil permettant de recevoir, de stocker ou de transmettre des informations*
 - *les trousseaux et tout étui susceptible de contenir des documents*
- *En cas de non-respect de cette disposition, le nom du contrevenant sera consigné au procès-verbal*

Le programme du L2 porte sur l'enseignement d'Unités d'Enseignement (UE) théoriques, pratiques, dirigées réparties sur 2 semestres (S3 et S4) :



SEMESTRE 3 – 30 ECTS :

- UE Modélisation de systèmes physicochimiques et biologiques en formulation de produits de santé – 5 ECTS
- UE Pharmacologie – Hématologie - Immunologie – 5 ECTS
- UE Généralités sur l'industrie pharmaceutique – La qualité en entreprise – PEC – Programmation VBA – 5 ECTS
- UE Chimie du vivant - 5 ECTS (organisée par la FDS)
- UE Biologie moléculaire 1 – 5 ECTS (organisée par la FDS)
- UE Langues vivantes – 2,5 ECTS (organisée par la FDS)
- UE La vision : de l'homme au poisson – 2,5 ECTS (organisée par la FDS)

SEMESTRE 4 – 30 ECTS :

- UE Biophysique pharmaceutique – 5 ECTS
- UE Approches physicochimiques de substances pharmaceutiques – 5 ECTS
- UE Bases de physiologie et biologie clinique – 5 ECTS
- UE Langues vivantes et projet personnel – 5 ECTS
- UE Biochimie métabolique et cellulaire 1 – 5 ECTS (organisée par la FDS)
- UE Biologie cellulaire et moléculaire 1 - 5 ECTS (organisée par la FDS)



OBSERVATIONS :

Conformément au protocole d'accord relatif aux études des sportifs de haut niveau, des sessions d'examen spécifiques pourront être organisées en cas de besoin pour les étudiants inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports, selon des moments et des rythmes compatibles avec les échéances sportives.

Pour les épreuves de Physique, Mathématiques et Physicochimie, seules les calculatrices non programmables et sans mémoire de masse sont autorisées.

ADMISSION :

L'admission porte sur l'ensemble des épreuves correspondant à chaque unité d'enseignement (UE):

- Sont déclarés admis au L2, les étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des deux semestres : semestre S3 et semestre S4 :

- Toutes les unités d'enseignement (UE) d'un semestre se compensent entre elles.
- Les semestres S3 et S4 se compensent entre eux.

- Il n'est pas attribué de mention au L2.

REMARQUES :

1°) Les étudiants qui ont été ajournés à la 1^{ère} session conserveront les notes égales ou supérieures à 10/20 dans chaque UE.

Ils devront subir à la 2ème session un examen uniquement dans les UE non acquises (notes inférieures à 10/20).

Au sein des UEs non acquises, les étudiants repassent les épreuves où ils n'ont pas eu la moyenne et non l'UE dans sa totalité.

2°) Les UEs obtenues par l'étudiant sont définitivement acquises.

3°) Validation des Travaux pratiques et des contrôles continus:

. Sont déclarés admis aux TP et **au CC** d'une UE, les étudiants ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve pratique de travaux pratiques et/ou au contrôle continu de travaux pratiques **et/ou au contrôle continu**.

. L'admissibilité acquise à la 1^{ère} session est valable pour la 2^{ème} session.

. Si l'étudiant n'a pas acquis les TP **ou le CC** d'une UE (note inférieure à 10/20 à la 1^{ère} session), il subira à la 2^{ème} session un examen oral portant sur l'ensemble des TP constitutifs de l'UE **ou sur l'ensemble de l'UE si c'est le CC qui n'a pas été validé**.

4°) En cas de redoublement, l'étudiant devra repasser **l'ensemble des** épreuves écrites et/ou orales des UE non acquises des deux semestres constitutifs de son année universitaire. L'admissibilité aux TP **et aux contrôles continus (CC)** acquise à l'une ou l'autre des 2 sessions reste valable uniquement pour l'année universitaire suivante.



STAGE DE FIN DE L2 :

La convention de stage doit être signée par toutes les parties avant le début effectif du stage. Par conséquent, aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention de stage par les cinq signataires.

Un stage obligatoire d'initiation à l'environnement industriel d'une durée de 6 semaines minimum s'effectue à temps complet et de manière continue dans une entreprise avant le début du L3 en France ou à l'étranger.

En Octobre, l'étudiant devra déposer au Secrétariat un rapport de stage d'environ 15 pages.

Ce rapport sera examiné par un enseignant qui convoquera l'étudiant pour un entretien.

La validation du stage est prononcée au vu :

- de la grille d'appréciation dûment complétée par le responsable du stage en entreprise
- de l'avis de l'enseignant chargé de l'examen du rapport de stage.





Licence 2 Sciences de la vie parcours Ingénierie de la santé

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 24 septembre 2015

CODE APOGEE	LIBELLE	RESPONSABLE	NAT URE	CREDITS	UE MUTUALISEE (o/n)	CM	TD	TP	SESSION 1										SESSION 2										
									CONTRÔLE CONTINU					CONTROLE TERMINAL					SESSION 2 (o/n)	CONTRÔLE CONTINU					CONTROLE TERMINAL				
									DUREE	ORAL/ ECRIT/TP	Barème	Coefficient	%	%	Barème	Coefficient	DUREE	ORAL/ ECRIT		DUREE	ORAL/ ECRIT	Barème	Coefficient	%	%	Barème	Coefficient	DUREE	ORAL/ ECRIT
Semestre 3																													
PL2ISMOD	Modélisation de systèmes physicochimiques et biologiques en formulation de produits de santé	Abdelslam El Ghzaoui / Patrice Ravel	UE	5	n	44	22			Ecrit	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	o	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit
PL2ISPHI	Pharmacologie – Hématologie - Immunologie	Patrick Pouchet / Eric Mercier / Béatrice Bañuls	UE	5	n	45	7,5	9		Ecrit	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	o	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit
PL2ISIND	Généralités sur l'industrie pharmaceutique – La qualité en entreprise – PEC – Programmation VBA	Béatrice Bañuls	UE	5	n	38	12	15											o										
	Généralité sur l'industrie pharmaceutique - Qualité en entreprise													50	25	2,5	1h30	Ecrit							50	25	2,5	1h30	Ecrit
	Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)									Ecrit et oral	10	1	20							30 min	oral	25	2,5	50					
	Programmation en VBA									TP	15	1,5	30																
PL2ISCHI	Chimie du vivant - FDS		UE	5	o	21	18	12		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	o						80	40	4	2h	Ecrit
PL2ISMOL	Biologie moléculaire 1 – FDS		UE	5	o	25,5	25,5			Ecrit	15	1,5	30	70	35	3,5	2h	Ecrit	o						70	35	3,5	2h	Ecrit
PL2ISANG	Langues vivantes/Anglais – FDS		UE	2,5	o		25,5			Ecrit et oral	25	2,5	100						n										
PL2ISVIS	La vision de l'homme au poisson - FDS		UE	2,5	o	12	12							100	25	2,5	2h	Ecrit	o						100	25	2,5	2h	Ecrit
Semestre 4																													
PL2ISBPP	Biophysique pharmaceutique	Emmanuelle Varlet	UE	5	n	36		21		TP	20	2	40	60	30	3	2h	Ecrit	o	30 min	oral	20	2	40	60	30	3	2h	Ecrit
PL2ISSUB	Approches physicochimiques de substances pharmaceutiques	Josiane Nurit	UE	5	n	44	12	9		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	o	30 min	oral	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit
PL2ISBAS	Bases de physiologie et biologie clinique	Béatrice Bañuls	UE	5	n	21	6	38		TP	30	3	60	40	20	2	1h30	Ecrit	o	30 min	oral	30	3	60	40	20	2	1h30	Ecrit
PI2ISLVP	Langues vivantes et projet personnel	Grégory Nickson / Yannick Zambrano / Peter Weinmann	UE	5	n			40											o										
	Anglais									Ecrit et oral	25	2,5	50							40 min	oral	50	5	100					
	Espagnol/Allemand/Italien									Ecrit et oral	25	2,5	50						o										
PI2ISMET	Biochimie métabolique et cellulaire 1 – FDS		UE	5	o	24	25,5			Ecrit	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	o						80	40	4	2h	Ecrit
PL2ISCMO	Biologie cellulaire et moléculaire 1 - FDS		UE	5	o		40	12		TP	10	1	20	80	40	4	2h	Ecrit	o						80	40	4	2h	Ecrit

